

---

Discours de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon  
**Commémoration du génocide des Arméniens de 1915**

Mercredi 24 avril 2024 – 18h – Place Antonin Poncet

*(Seul le prononcé fait foi)*

---

- Monsieur le secrétaire général adjoint représentant la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône (Julien Perroudou)
- Madame la Première Ministre, Députée du Calvados (Elizabeth Borne)
- Mesdames et Messieurs les parlementaires du Rhône (Anne Brugnera, Thomas Rudigoz, Sarah Tanzilli)
- Monsieur le Conseiller Régional, représentant la Région Auvergne Rhône-Alpes (Jérémy Bréaud)
- Monsieur le conseiller départemental, représentant le Département du Rhône (Jean-Jacques Brun)
- Madame la Vice-Présidente, représentant le Président de la Métropole de Lyon (Hélène Duvivier)
- Mesdames et Messieurs les membres du Corps Consulaire de Lyon,
- Messieurs les représentants des autorités militaires, judiciaire et religieuses,
- Mesdames et Messieurs les Maires de la Métropole et du département,
- Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs d'institutions,
- Mesdames et Messieurs les élus,
- Monsieur le Président du CCAF Centre France, (Raffi Tanzilli)
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
- Mesdames et Messieurs,

En cette année qui a vu l'entrée méritée des FTP MOI Missak et Mélinée Manouchian au Panthéon, nous rappelant l'apport des résistants étrangers à la libération de la France... et puisque nous nous trouvons précisément dans la ville que le Général de Gaulle a désigné comme « **la capitale de la Résistance** », je veux commencer par vous remercier toutes et tous. Pour votre présence, vos mots, votre participation et vos contributions à cette cérémonie essentielle pour notre ville, pour la communauté arménienne, pour tous les habitants de Lyon et de ses environs. Au-delà, pour la valeur universelle qu'elle porte. Un sens profond, je l'espère, de paix, d'humanité, de justice et de vérité.

Lyon et son agglomération ont accueilli dans les années 1920 de nombreux exilés et rescapés arméniens. Très active, cette communauté a joué depuis, un rôle incontournable et déterminant dans la prospérité de notre ville.

A tous ces membres ici présents, je veux témoigner de mon soutien pour ce qu'ils ont enduré, de ma gratitude pour ce qu'ils ont apporté. De ma solidarité à l'égard de ce que leur pays d'origine traverse actuellement.

Comme chaque année le 24 avril, nous sommes réunis sur cette place Antonin Poncet, pour commémorer le génocide des Arméniens de 1915. Dans le cadre de la journée nationale voulue par la République Française. Qui a été pionnière dans sa reconnaissance. Tout comme Lyon en tant que ville, en dépit des pressions, des négations et même parfois des intimidations.

Mais voilà, « **nous en sommes venus au temps où l'humanité ne peut plus vivre avec dans sa cave, le cadavre d'un peuple assassiné** », comme l'a déclaré Jean Jaurès au sujet de cette tragédie, il y a déjà plus d'un siècle. Non pas après les actes atroces de 1915 – *il avait lui-même été abattu par un meurtrier en 1914*. Mais une vingtaine d'années plus tôt, à propos des crimes de masse perpétrés sur ordre du Sultan Abdülhamid II, à la fin du dix-neuvième siècle, contre nos sœurs et nos frères arméniens.

L'horreur décrite, devant la représentation nationale, par Jean Jaurès en 1896, paraissait déjà indépasseable. Tellement affreuse qu'on ne peut même décemment citer son intervention au-delà des premières lignes... destinée qu'elle était, par la crudité des faits exposés, à ouvrir les yeux de responsables politiques qui refusaient de voir.

Il affirme cependant et je m'en tiendrai là : « **la guerre d'extermination a commencé... et l'émigration des familles arméniennes partant de leurs maisons détruites par l'incendie ; et les vieillards portés sur les épaules, puis abandonnés en chemin et massacrés ; et les femmes et les mères affolées mettant la main sur la bouche de leurs enfants qui crient, pour n'être pas trahies par ces cris dans leur fuite ; et les enfants cachés, tapis sous les pierres, dans les**

***racines des arbres, égorgés par centaines*** ». Puis Jaurès expose des visions insoutenables de décapitation, de torture, de fosses communes, de viol et de mutilation. Il évoque ensuite l'intensification des tueries – *je cite* : « ***La guerre d'extermination prenant tout à coup des proportions beaucoup plus vastes... ce n'était plus de petits groupes qu'on massacrait, mais dans les villes par grandes masses de 3000 ou 4000 victimes en un jour, au son du clairon, avec la régularité de l'exécution d'une sentence : voilà ce qui a été fait, voilà ce qu'a vu l'Europe, voilà ce dont elle s'est détournée !*** ».

L'Europe qu'il incrimine n'est évidemment pas celle que nous connaissons aujourd'hui... perfectible sans doute, mais organisée, construite, partageant valeurs, espoirs et perspectives. Non, nous avons alors affaire à une collection de nations belliqueuses aspirant à agrandir leur empire et déjà prêtes à se précipiter les unes contre les autres dans une guerre sans pitié. Avidités et égoïsmes d'alors expliquent, sans excuser, pourquoi la promesse figurant dans le traité de Berlin (de 1878) de protection des minorités chrétiennes – *à commencer par la population arménienne* – n'a pas été tenue.

Les puissances européennes de ce temps ont failli. Elles ont été incapables de s'opposer ou même de réagir aux grands massacres. Par leur passivité, elles ont rendu possible leur répétition et même leur extension. C'est ce que Jaures, comme rare conscience éclairée au milieu d'une conspiration de silence, dénonçait à raison à la tribune de notre parlement. Tout comme plus tard, sur place, l'ambassadeur américain Leslie Davis, la missionnaire danoise Marie Jacobsen, le pasteur allemand Johannes Lapsius ... et d'autres, tout aussi ignorés.

Vers 1882, les Arméniens de l'Empire Ottoman sont 2,6 millions ; ils représentent plus de 10% de la population totale. Du fait du prélude sanglant au crime sans nom qu'on appellera plus tard « génocide », ils ne sont déjà plus que deux millions au moment où éclate la Grande Guerre. Au sortir de la tragédie qui s'étale de 1915 à 1917, ils ne sont plus qu'un million trois-cent mille. En 1922, on estime que les deux tiers ont été anéantis et la presque totalité des survivants sont contraints à l'exil. Une expulsion sans « retour possible » des territoires de la Turquie nouvelle... après l'abandon de la Cilicie, l'incendie de Smyrne et le traité de Lausanne.

Entre les tueries de la région de Van et les rafles de Constantinople du 24 avril 1915, la déportation à des fins d'extermination par le régime unioniste sur les routes arides et surchauffées d'Anatolie... l'internement dans les camps de Syrie et de Mésopotamie où la faim et la soif parachèvent l'œuvre morbide des bourreaux... la déshumanisation est constante. Et les techniques de mise à mort des boucs émissaires, d'une variété infinie.

Certaines victimes sont noyées, d'autres pendues, d'autres brûlées vives ou précipitées dans des trous. C'est que les esprits des tueurs ont été savamment préparés, le conditionnement a eu le temps de prendre. Les Arméniens ont été décrits, notamment par Talaat Pacha, l'architecte en chef du génocide, comme des « microbes étrangers », des parasites, un « ennemi intérieur » à éradiquer avant qu'il ne détruise la patrie qui l'héberge.

Nous sommes là pour ne pas oublier, nous sommes là pour transmettre, nous sommes là pour empêcher la répétition de tragédies de même nature. Nous sommes là pour rendre hommage et témoigner de notre affection. A l'égard des familles des victimes et des survivants, des descendants, des héritières et des héritiers de leur culture, de leur histoire, de leurs tourments, de leurs espoirs.

Assurer de notre indéfectible amitié l'Arménie ; et toutes celles et ceux qui la portent dans leur cœur.

Dès lors, nous pensons forcément aujourd'hui à la situation terrible dans la Haut-Karabakh, où l'invasion Azérie a entraîné l'exode forcé des populations arméniennes, à la suite – *je le rappelle* – d'un blocus de près de neuf mois qui a plongé ses habitants – *dont plus de 30 000 enfants* – dans une quasi-famine et des conditions limites de survie. Plus de cent mille personnes ont été déplacées après l'annexion militaire, dans des opérations d'épuration ethnique. Si certains villages ont été tout récemment rétrocédés à l'Arménie, d'autres sont encore illégalement occupés. Surtout, le régime du dictateur Ilham Aliiev détient de nombreux prisonniers politiques dans ses geôles... dont une dizaine de responsables arméniens de l'Artsakh, parmi lesquels trois ex-présidents de cette République qu'il menace. Face à l'inquiétude légitimement suscitée et en attendant que la Cour Européenne des Droits de l'Homme statue, on ne peut qu'en appeler à la mobilisation internationale.

D'autre part, la présence azérie dans le Haut-Karabakh fait planer sur le patrimoine culturel immatériel de l'enclave – *cimetières, monastères, églises et tous les monuments historiques* – un péril redoublé... après qu'il a été déjà durement frappé par des destructions à l'aube du présent millénaire. Le saccage des œuvres et des khatchkars constitue des atteintes sans nom contre la spiritualité mais aussi contre la mémoire collective – *comme on peut s'en rendre compte en visitant l'actuelle exposition sur ce thème, à la fondation Bullukian de Lyon.*

Qui plus est, c'est avec une infinie tristesse que nous apprenons que l'Azerbaïdjan poursuit son programme de « remodelage » de Stepanakert, en tentant d'éradiquer toute trace arménienne de la capitale. Pire encore, pas plus tard qu'avant-hier, le président

Erdogan a, par ses propos, montré que l'Etat Turc était plus que jamais résolu à nier le génocide des Arméniens, qu'il a qualifié de « **récit fictif** ».

A nous qui sommes là rassemblés sur cette place dédiée, pour rappeler la place qu'occupent l'entretien et la transmission de la mémoire dans la prévention de futurs génocides et crimes contre l'humanité – *tache sacrée qui concerne chaque personne sur cette planète* – la volonté de supprimer marques, empreintes et témoignages du passé... ne peut que nous apparaître pour ce qu'elle est... avec sa dimension et sa portée criminelle.

Aussi, pour que les peuples unis avancent vers le droit, la justice et la paix, je le dis **solennellement** : l'Arménie qui n'a pas été protégée hier, doit l'être davantage aujourd'hui. Soyez assurés que la ville de Lyon s'y emploiera comme elle l'a toujours fait, chaque jour, du 24 avril d'une année au 24 avril suivant. Je vous remercie.